



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 18 septembre 2026

CADRE SOCIAL HEXAFRET

MÊMES DROITS, MÊME COMBAT !

La direction d'Hexafret tente de remettre en cause le cadre social et ouvrir la voie à de nouveaux reculs pour l'ensemble des cheminots. Son objectif est clair : affaiblir nos garanties collectives pour plus de productivité en s'attaquant d'abord à l'organisation du temps de travail.

Ce que la Direction tente d'imposer aux cheminots d'Hexafret prépare aussi une offensive plus large contre tous les cheminots. Ensemble, organisons la riposte et imposons nos droits !

L'accord de transition, qui garantit aujourd'hui aux cheminots d'Hexafret le cadre social du GPU SNCF, prendra fin le 31 décembre 2027. La Direction tente de se servir de cette échéance pour remettre en cause nos garanties et tirer les droits vers le bas.

DES DROITS MIS AU GARAGE

Une première réunion s'est tenue le 10 septembre 2026. Derrière les discours bien connus sur la « productivité » et la « souplesse », la direction d'Hexafret cherche à faire sauter les verrous protecteurs de l'organisation du temps de travail. Elle entend sacrifier les conditions de vie et de travail des cheminots pour remplir ses objectifs économiques.

La Direction veut réduire les délais de prévenance afin de modifier plus facilement les journées de service, les prises et fins de service, les roulements et les repos. En clair, elle veut pouvoir adapter nos vies presque au jour le jour, selon ses besoins.

Elle veut aller encore plus loin en facilitant les dérogations locales, pour tirer vers le bas l'ensemble des garanties existantes : repos, durée journalière de service... Rien ne serait épargné au gré des objectifs économiques locaux.

TOUS LES CHEMINOTS DEMAIN ?

Défendre les droits des cheminots d'Hexafret, ce n'est pas défendre un cas particulier, c'est défendre un cadre commun pour tous les cheminots. Il serait dangereux de croire que cette offensive s'arrête à Hexafret. Dans le ferroviaire, chaque recul imposé quelque part devient un point d'appui pour attaquer ailleurs.

La méthode est connue : isoler un périmètre, obtenir un recul, puis tenter de le généraliser. Aujourd'hui une filiale, demain une autre société, après-demain l'ensemble de la profession.

D'ailleurs, c'est ce que visent les directions de la SA Voyageurs, de la SA Réseau mais aussi dans les filiales dédiées dans le cadre de l'ouverture à la concurrence : le dumping par l'effacement brutal ou progressif des garanties et des droits collectifs. **C'est maintenant qu'il faut fermer la brèche !**

RÉPONDRE ENSEMBLE !

La mobilisation du 10 juin a montré qu'une exigence commune pouvait rassembler largement : mêmes droits, mêmes garanties, même niveau de protection pour tous ! Face à une stratégie qui cherche à isoler les cheminots, notre réponse doit être collective. Défendre les droits des cheminots d'Hexafret, c'est défendre les droits de tous les cheminots. Refuser les reculs ici, c'est empêcher qu'ils deviennent demain la nouvelle référence imposée à l'ensemble de la profession.

C'est en faisant front commun que nous imposerons l'unité sociale, de nouveaux droits et une organisation du travail plus protectrice pour tous les cheminots.

INFORMEZ-VOUS DANS LES SYNDICATS DE SITE ET ORGANISEZ-VOUS AVEC LA CGT !

ENSEMBLE, EXIGEONS DE NOUVEAUX DROITS POUR TOUS LES CHEMINOTS !

